

Programme

9 h - accueil

9 h 15 - ouverture

1. L'encadrement normatif et institutionnel en débat

Sous la présidence de Mme Carole Etienne,

Procureure de la République, tribunal judiciaire de Lille

I. – La place de l'enquête de police dans l'ordonnancement juridique

9 h 30 - *La pertinence de la distinction des types d'enquête : Cédric Ribeyre, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Grenoble Alpes*

10 h - *La perspective d'un rapprochement de l'enquête et de l'instruction : Hervé Vlamynck, Président de la cour d'assises du Nord*

10 h 30 - *Le rôle du juge des libertés et de la détention au sein de l'enquête : Jocelyne Leblois-Happe, Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Strasbourg*

Débats et pause

II. – Les enjeux de la coopération internationale

11 h 15 - *L'exemple de la coopération entre la Belgique et la France : Patrick Vansteenkiste, Premier Commissaire de police judiciaire - Adjoint au chef de section « Crimes » - Police judiciaire fédérale de Mons - section de Tournai*

11 h 45 - *Le rôle d'Europol, Etienne Wéron, Premier commissaire de police judiciaire, Spécialiste de la lutte contre le blanchiment d'argent - EFEC - Centre européen de la criminalité financière et économique – EUROPOL*

Débats et pause déjeuner

2. La recherche d'un nouveau modèle

*Sous la présidence de **Mme Corinne Robaczewski**,*

*Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Lille,
coresponsable du master droit pénal et sciences criminelles*

I. Le statut des personnes concernées

13 h 30 - *Le mineur suspect : **Frédéric Archer**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille, Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille, Colonel (RCDS) de la gendarmerie nationale*

14 h - *L'effectivité des droits de la défense : **Me Antoine Lecornet**, avocat au barreau de Lille*

14 h 30 - *Regards croisés sur la place des victimes au sein de l'enquête : **Chloé Cadet**, Psychologue – France victimes 66 et **Nicolas Catelan**, Maître de conférences à l'Université de Paris Cité*

Débats et pause

II. – Efficacité des investigations et protection des libertés individuelles

15 h 15 - *L'intelligence artificielle – assistant d'enquête : enquête augmentée, enquête accélérée ? **Jean-Claude Planque**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille et **Juliette Jombart**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille*

15 h 45 - *L'usage de la contrainte par les enquêteurs : **Abdelkader Haroune**, Commissaire général de police, Maître de conférences associé, IUT de Roubaix*

Conclusion et clôture